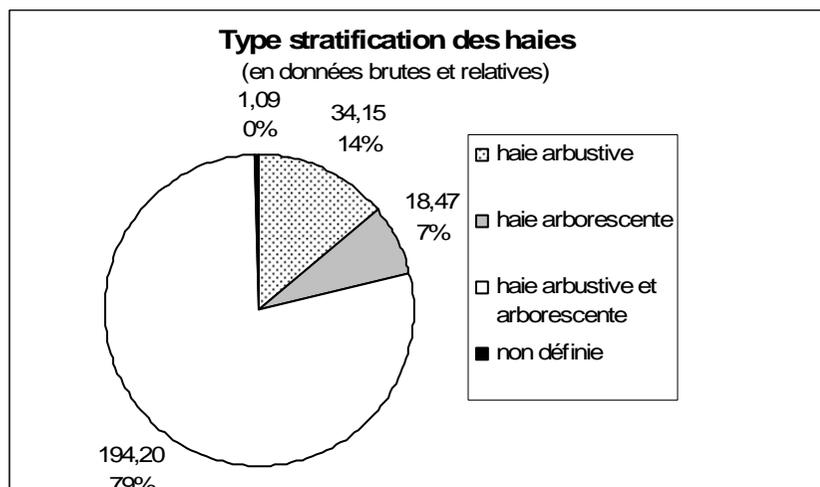


2 – DESCRIPTION DES HAIES : STRUCTURE ET STRATIFICATION.

2-1 – La stratification : des haies à 2 strates mais dégradées.



La définition de la stratification ne tient pas compte de l'état des haies (dégradée ou non). Elle s'appuie sur une hauteur-seuil de 7-8m : en deçà de cette hauteur, les ligneux présents quels qu'ils soient (arbrisseaux, arbustes, jeunes arbres, cépées) appartiennent à la strate arbustive ; au dessus de cette hauteur, c'est la strate arborescente.



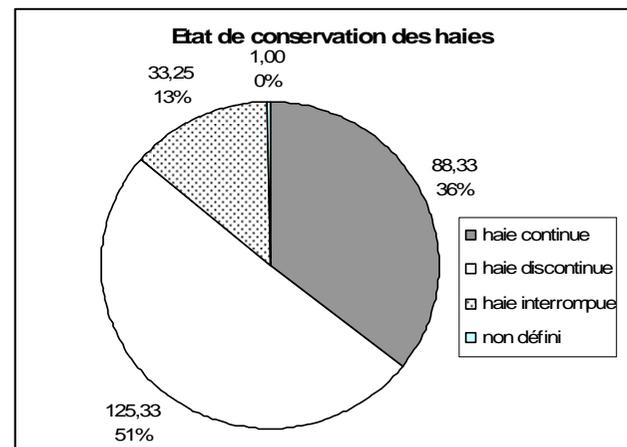
Sur la commune, **les haies sont très majoritairement composées de plusieurs strates (79% du linéaire)**. Les haies monostratifiées arborescente ou arbustive (une

seule strate) sont peu présentes : respectivement 7 et 14% du linéaire. Cette situation est relativement similaire à ce qui a été observé sur les 3 dernières communes étudiées (Gosné, Mézières et Saint Ouen des Alleux).

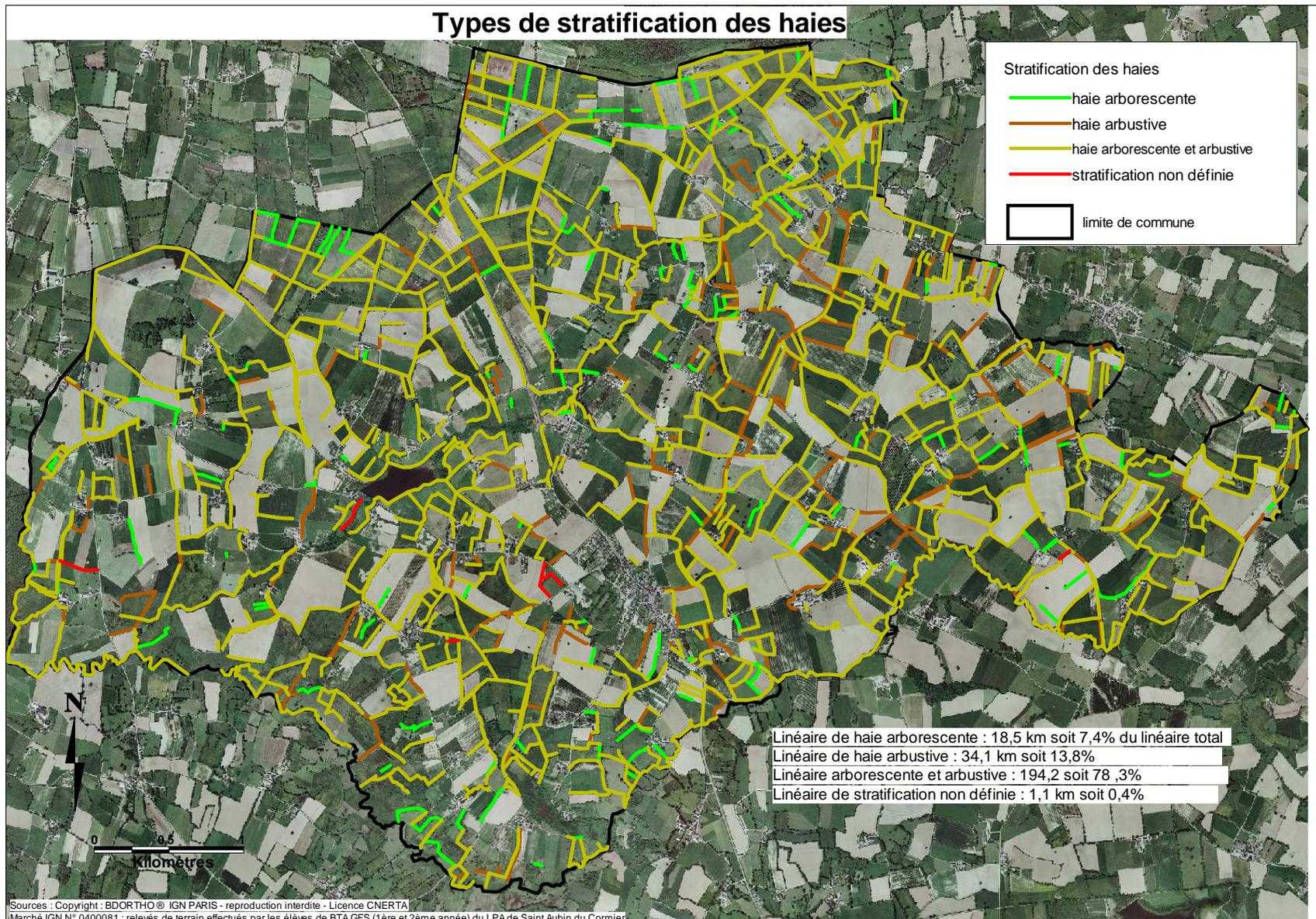
Une partie des haies considérées au moment de l'inventaire comme arbustives sont de futures haies à 2 strates. Il s'agit de jeunes plantations dont la hauteur n'excède actuellement pas les 7m.

Les alignements d'arbres (haies monospécifiques composées d'essences introduites, peuplier et thuya notamment), n'ont pas été observés aussi fréquemment que sur les communes précédentes. Les jeunes plantations s'y substituant le plus souvent.

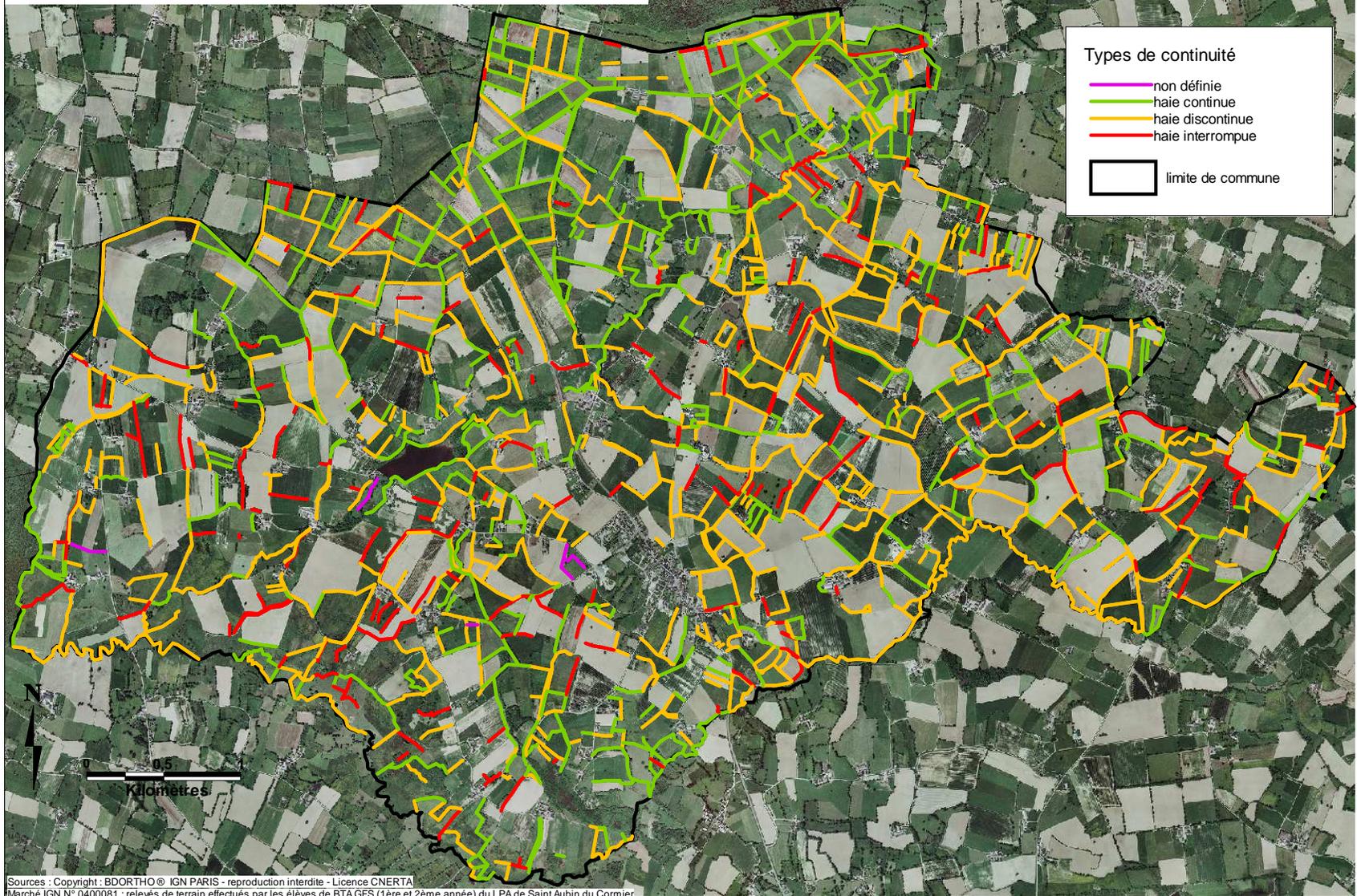
L'évaluation de l'état de conservation des haies s'appuie sur l'observation de trouées plus ou moins importantes au sein de chaque haie. 3 situations ont été distinguées par les élèves : continue, discontinue, interrompue (cf *annexe 1*). Composée pour les 2/3 de haies interrompues ou discontinues, **le réseau est très dégradé** (64% du linéaire ; 158 kms). C'est le chiffre le plus élevé des 4 dernières communes étudiées (respectivement 46 % et 54 % pour les communes de Mézières et Saint Ouen des Alleux).



Types de stratification des haies

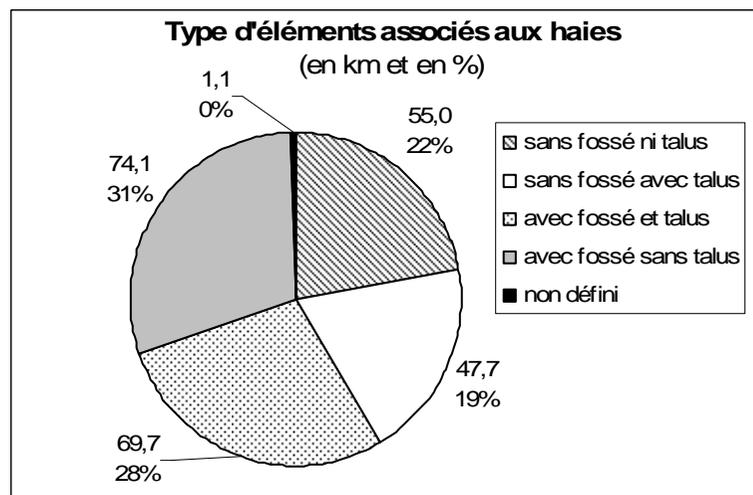


Etat de conservation des haies



2-2 – Les éléments associés : majoritairement des haies sur talus.

Sont ainsi nommés les talus et fossés qui complètent la structure de la haie. On distingue classiquement les haies dites « à plat » c'est-à-dire sans talus, des haies sur talus.

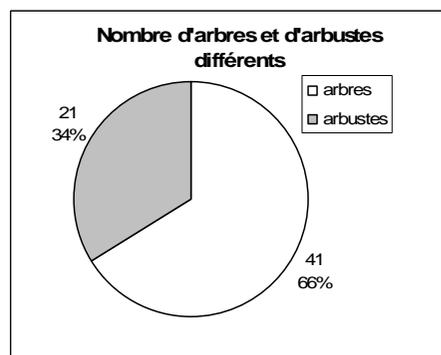


Sur la commune de Livré, 53 % du linéaire appartient à la première catégorie et 47% à la seconde. Les fossés complètent cette typologie : 59 % du linéaire de haies sont bordés d'un fossé ou longe un ruisseau. Nettement supérieur à la commune de Saint Ouen des Alleux (42 %), ce chiffre peut s'expliquer



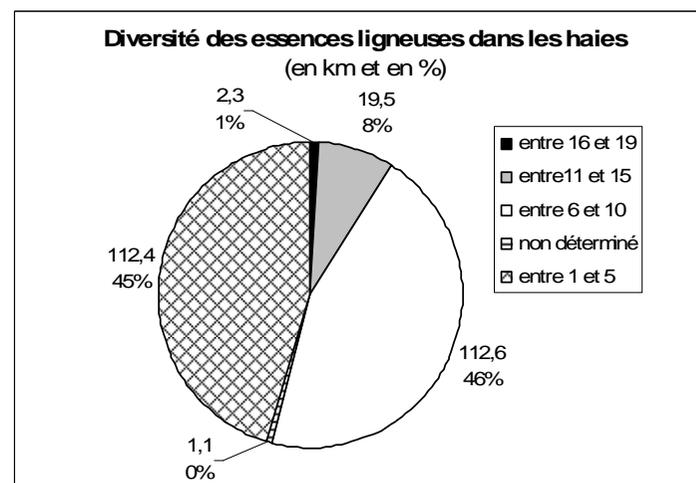
par la présence de la rivière la Veuve et du ruisseau le Changeon et de leurs affluents qui parcourent ou délimitent la commune. Ces cours d'eau sont en effet fréquemment bordés de haies. On rencontre ces haies bordées d'un fossé ou en bord de cours d'eau sur l'ensemble de la commune. (cf annexe 3 carte Les éléments associés aux haies : talus et fossé).

2-3 – Les essences inventoriées : une grande diversité d'essences mais très inégalement présentes dans les haies.



Au total 62 essences ligneuses différentes ont été recensées (cf annexe 4). C'est une diversité similaire à celle de Saint Ouen (62 essences différentes) et supérieure à Mézières (57). Pour l'essentiel, ce sont des arbres (41 essences sur 62) et des essences champêtres (43 sur 62). Parmi les essences exogènes (introduites) on trouve des essences forestières (pin sylvestre et maritime, mélèze, chêne rouge d'Amérique...) ou ornementales (thuya).

Par haie, la diversité en ligneux est très variable mais intéressante puisque 46 % du linéaire comportent entre 6 et 10 essences différentes. Les haies très diversifiées (plus de 10 espèces par haie) sont rares (9 % du linéaire) et représentées pour partie par les plantations récentes.



Les haies pluristratifiées (arborescentes et arbustives) sont logiquement les plus riches.

A l'échelle de la commune, les haies les plus diversifiées sont un peu plus présentes à l'Ouest (cf annexe 5, carte Nombre d'essences d'arbres et d'arbustes par haie).

La fréquence d'apparition des essences au sein des haies est très hétérogène. Présent dans la quasi-totalité des haies (83%), le chêne pédonculé est l'essence dominante. Les essences arborescentes qui l'accompagnent sont le châtaignier et accessoirement le chêne sessile. Parmi les essences arbustives, le noisetier, le genêt à balais et le saule marsault sont les plus fréquents (présents dans 3 à 4 haies sur 10).

La majorité des essences (50 sur les 63 soit 80 %) a une fréquence d'apparition inférieure à 10 %. Au côté de nombreuses arbustives (viorne, fusain, troène...) dont certaines d'intérêt patrimonial (cormier, néflier), on y trouve la majorité des espèces introduites ou ornementales (peuplier, thuya...).

